

1 - 16
novembre
1998

n° 102

cinquième
année

CAMBODGE NOUVEAU

Politique Economie Finances

DANZAS
The Worldwide Transportation Network

**5 ans
sur le terrain...
700 Agences
dans le Monde**

Tel / Fax : 023 216 723 - 362 960
E-Mail : dzkh@Bigpond.com.kh

Au fil de l' eau

On aimerait que la politique obéisse comme les courses de pirogues à des règles claires, un calendrier précis, et que les résultats soient respectés.

On aimerait aussi que les leaders politiques aient autant que les piroguiers le sentiment de l'urgence, de l'effort qu'il faut soutenir jusqu'à l'objectif. Mais les politiques donnent l'impression que pour eux la course est courue, que les élections ayant désigné un premier, un second et un troisième, voici venu le temps des commentaires, des discussions, du repos. Ils se laissent porter par le courant. Plus rien ne presse.

C'est une attitude irresponsable. Bientôt, les blocages politiques, qui ne concernent encore que quelques personnalités, vont se muer en crise sociale.

Le temps n'est plus aux exigences et aux refus, il n'est plus aux déclarations d'intentions, aux programmes, il est à la négociation vraie, qui suppose des compromis, avec la volonté de travailler ensemble.

Que pourrait-il arriver faute d'accord, faute de coopération ? Un désastre économique de longue durée, la perte d'années d'efforts, l'amère déception de beaucoup de bonnes volontés khmères et étrangères. Au bout, le pouvoir fort qu'on voulait éviter.

Plutôt revenir, nous dit un chef d'entreprise cambodgien, à la coalition PPC/Funcinpec. Au moins elle marchait un peu.

Ranariddh n'en veut pas ? Mais s'il se voit abandonné même de ses alliés américains, il y viendra. Grande différence avec la coalition antérieure : il n'y aurait plus de force armée que d'un seul côté. A.G.

La crise financière en Asie et ailleurs genèse et perspectives

une économie de casino - des connivences Etat - banques - entreprises - les leçons et les remèdes - faut-il contrôler les changes ? - maintenant tout dépend du Japon, et du Brésil.

La crise financière actuelle semble à certains égards pire que celle de 1987 car elle apparaît comme une maladie contagieuse, insidieuse, dont le traitement paraît bien difficile et au chevet de laquelle les médecins, quelque peu désorientés, sont parfois en désaccord sur les remèdes.

un peu d'histoire récente

Avant Juillet 1997, la croissance dans les pays d'Asie du Sud-est avait été continue et très élevée pendant plusieurs années. En dépit d'avertissements discrets du FMI, qui s'inquiétait du déficit (8% en 1995 et 1996) des paiements courants en Thaïlande, et des pressentiments pessimistes de Paul Krugman, professeur d'économie au Massachusetts Institute of Technology, l'euphorie restait de mise, aussi bien parmi les experts que parmi les banquiers et les investisseurs.

entrées massives de capitaux

Il convient de souligner que cette croissance remarquable avait été réalisée dans le cadre des systèmes monétaires fondés sur des taux de change arrimés au dollar, lesquels ont entraîné, à partir du début des années 1990, des entrées nettes massives de capitaux dans ces pays (par exemple en 1996 de l'ordre de 10 % du PIB pour la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande).

La politique intérieure du Cambodge observant une pause, c'est l'occasion de s'intéresser à la crise financière internationale. Ce texte est dû à un expert en finances internationales en poste à Phnom Penh qui tient à conserver l'anonymat.

retraités et banquiers

Il faut dire que les épargnants de plus en plus vieillissants des pays développés, où les retraites seront difficiles à assumer, avaient besoin d'investissements à haut rendement. Il faut noter aussi que les banquiers des pays riches, dont les marges sur les marchés locaux se réduisaient, avaient eux aussi intérêt à venir investir chez ces tiges et ces dragons où l'économie de casino de l'Europe et du Japon de la fin des années 1980 semblait devoir perdurer sans risque.

l'illusion d'un faible risque

Cette poussée spectaculaire des flux financiers rappelait à certains égards celle de l'époque des eurocrédits et du recyclage hâtif des pétrodollars avec les conséquences douloureuses que l'on sait. Encore importe-t-il de remarquer que dans le cas des pays d'Asie du Sud-Est, il s'agissait surtout de concours à court terme et d'investissements de portefeuille. En effet les réglementations étaient en général relativement restrictives pour ce qui concerne le contrôle d'entreprises locales par les non-résidents. Pourtant les investissements directs, qui impliquent un apport de fonds propres par définition à long terme et un engagement ferme de l'entrepreneur, sont les plus sûrs et les plus stables. Mais force est de constater que leur volume était très limité. En situation de change flottant, ces flux considérables de capitaux auraient normalement induit une vive hausse des parités nominales, lesquelles se seraient vite révélées insupportables pour les producteurs locaux. Dans un système de change fixe, ou pratiquement fixe, les

cessions de devises découlant de ces apports de capitaux ont été absorbées par les banques centrales, qui ont émis à due concurrence de la monnaie locale. Il en est résulté un accroissement simultané de leurs niveaux de réserves de change - donnant l'illusion d'un faible risque de liquidité - et de leur passif monétaire.

il aurait fallu ...

L'augmentation de la monnaie banque centrale aurait dû être compensée par des politiques restrictives notamment sur le plan monétaire. La masse monétaire augmentait en effet beaucoup plus vite que le PIB en valeur.

Il aurait fallu en particulier limiter la capacité de création de monnaie des banques commerciales (par des réserves obligatoires plus élevées et par des ratios de solvabilité plus sévères).

Il aurait fallu aussi, mais il s'agit là de mesures d'ordre plus structurel et en tout état de cause longues à mettre en œuvre, renforcer très sensiblement la surveillance des banques commerciales par des contrôles sur pièces et sur place appropriés, assortis de sanctions contraignantes le cas échéant.

la bourse et l'immobilier

La croissance de la demande interne engendrée par celle du crédit (endettement surtout du secteur privé) a créé un processus d'inflation différentielle. Ainsi les prix des biens destinés à l'exportation n'ont pas augmenté davantage que ce qui était permis par l'inflation mondiale tandis que les prix des biens destinés uniquement au marché intérieur connaissaient

(suite page 2)

A l'intérieur

La crise financière internationale pp. 1 - 2 - 3
Equipement hôtelier Siem Reap pp. 4 - 5
Union Européenne : on continue pp. 5

Aide alimentaire : le point p. 6
entretien Peter Schier p.p. 7 - 8
une fine manœuvre ? p. 8

la crise financière

un accroissement plus sensible. Mais l'économie de casino s'est surtout traduite par une flambée (bulle) des prix des actifs immobiliers et boursiers (la capitalisation boursière dépassait, dans certains pays, très largement le montant du PIB alors qu'en France par exemple cette capitalisation boursière ne représente que quelque 60 % du PIB.

L'une des conséquences dramatiques de ce phénomène a été d'orienter de plus en plus les flux de capitaux vers des projets non porteurs de croissance future d'où une régression notable de la productivité du capital.

les signaux d'alerte n'ont pas fonctionné

Dans chacun de ces pays, les signaux d'alerte macro-économique (déficit de la balance des paiements, déficit budgétaire, endettement public, inflation, montant des réserves de change) n'ont que peu ou pas fonctionné parce qu'ils demeuraient, à quelques exceptions près (déficit des paiements thaïlandais par exemple) à un niveau peu alarmant. Les indicateurs d'alerte micro-économiques (niveau d'endettement privé en devises non couvert, part douteuse des portefeuilles bancaires, faible niveau de provisionnement de ces créances douteuses) auraient dû attirer l'attention beaucoup plus tôt mais cela n'a pas été le cas parce que ces données étaient soit inconnues, soit fausses, ce qui pose de manière cruciale la question de la transparence des informations économiques et financières.

connivences, accointances ...

Enfin il existe un troisième problème plus complexe encore, difficile à aborder et à traiter, qui trouve son origine dans la nature équivoque et obscure - mais dont tout le monde s'accommode aussi longtemps que les choses vont bien - des relations entre la sphère étatique, les banques et les entreprises

industrielles et commerciales.

Dans ce genre de situation, les opérateurs les plus avisés (on peut même dire les plus malins ou rusés parce qu'il y a tout de même une petite connotation péjorative la-dedans) sortent les premiers et prennent leurs bénéfices. En d'autres termes, les faisant bien informés précèdent les pigeons.

et celui des hedge funds

Interviennent aussi les *hedge funds* qui ne sont pas tous, comme leur nom l'indique, des fonds de couverture mais bien des fonds spéculatifs, profitant des distorsions économiques et financières qui existent (ce ne sont pas eux qui les ont créées) (1) et cherchant à gagner de l'argent en jouant à la baisse. Or ces fonds ont des moyens énormes, car ils mettent en œuvre un double effet de levier, en empruntant un multiple très élevé de leurs fonds propres (jusqu'à 100 fois ses fonds propres pour le fonds *Long Term Capital Management* récemment secouru à l'instigation de la Réserve Fédérale américaine) et en jouant au travers de produits dérivés (options par exemple) qui par construction permettent également un effet de levier.

effets cumulatifs de la crise

A partir du moment où le processus est déclenché, l'euphorie moutonnaire (le fameux *herding behavior* tant redouté) qui a joué à la hausse se retourne violemment à la baisse, engendrant une série de conséquences néfastes et cumulatives :

- *effondrement des marchés*

1) il faut insister sur le fait que ces "spéculateurs" ne jouent que ce qu'ils repèrent des désordres dont ils ne sont pas à l'origine. En revanche, force est de constater qu'ils ont la faculté d'aggraver ces désordres en raison de la force de frappe financière dont ils disposent.

boursiers et immobiliers (indice boursier thaïlandais : 665 en juillet 1997; 219 le 17.09.98 - indice indonésien : 721 en juillet 1997, 283 le 17.09.98);

- *effondrement des cours de change* (Baht : 24,4 le 1.07.97, et jusqu'à 56 en janvier 1998; Roupie indonésienne : 2 431 le 1.07.97, jusqu'à 15 000 en juin 1998);

- *insolvabilité des débiteurs privés* incapables de dégager des recettes suffisantes en monnaie nationale pour rembourser leurs dettes libellées en devises et non couvertes en change;

- *formidable augmentation des créances douteuses non provisionnées* dans le bilan des banques lesquelles, pour ne pas détériorer davantage leurs ratios de solvabilité ne prêtent plus (*credit crunch*) quand elles n'ont pas tout simplement fait faillite;

- *très forte hausse des taux d'intérêt* pour essayer de freiner la fuite des capitaux et la chute des changes;

- *accroissement important et rapide du chômage et de la pauvreté.*

Cette crise régionale à multiple détenteurs - Thaïlande, puis Malaisie, puis Indonésie, puis Corée du Sud puis de nouveau Indonésie - a connu une dynamique qui s'est en quelque sorte entretenue.

facteurs aggravants

Ce cycle diaboliquement pervers a encore été aggravé par plusieurs autres difficultés concomitantes ou postérieures :

- *situation extrêmement délicate du système bancaire japonais*, lequel croule sous une montagne de créances douteuses sans cesse réévaluée à la hausse, empêchant ainsi le Japon, principal créancier et partenaire commercial de la région, de jouer un rôle stabilisateur comme l'avaient fait les Etats-Unis lors de la crise mexicaine de 1994-95.

- *cessation de fait des paiements de la Russie*, déclarée pendant l'été et qui a encore accru le sentiment de défiance des investisseurs à l'égard des pays dits émergents. Cette défiance se traduit notamment par une très forte hausse des spread (marges positives à payer par rapport aux taux de référence américains) qui sont passés de 5,75 % à plus de 13 %.

- *recul marqué et prolongé des cours des matières premières*, notamment du pétrole (revenu à un cours inférieur en dollars constants à celui d'avant la crise pétrolière de 1973) ce qui a entraîné des difficultés dans les pays émergents ou en transition (Mexique, Venezuela, Russie, Afrique du Sud) mais aussi dans des pays plus développés (Australie, Canada et même Norvège qui est un gros producteur de pétrole).

les cas de Hong Kong, Singapour, Taïwan

Il convient toutefois de signaler, et c'est très important de le faire que, dans le sud-est asiatique, les pays qui ne présentaient pas de faiblesses structurelles majeures n'ont subi que l'effet de contagion et soit ont pu résister aux attaques spéculatives (Hong Kong) soit sont parvenus à limiter la dévaluation de leurs devises (Singapour, Taïwan).

A cet égard, les deux places financières régionales Singapour et Hong Kong, montrent bien l'importance d'une situation extérieure solide et d'un système bancaire et financier sain. Elles ont toutes deux un excédent extérieur important, des réserves de change substantielles et des finances publiques excédentaires.

perspectives

Les programmes du FMI ont cherché à répondre aux défis de la crise en Asie en mettant en œuvre une double action, classique et structurelle.

Afin de réduire le déficit exté-

(suite page 3)

A PROPOS ...

salaires : rattrapage

Le gouvernement a commencé à payer aux fonctionnaires - avant la Fête des Eaux- trois mois de salaires en retard.

"L'effet sera évidemment inflationniste", reconnaît-on à la Banque Nationale. "Il faudra procéder après les fêtes à un rachat de riel en échange de dollars, comme on l'a fait dans le passé, pour diminuer la quantité de riel en circulation".

Loi foncière

Signe de la volonté du gouvernement de continuer à travailler, le Conseil des Ministres a adopté le 28 octobre le projet de nouvelle Loi foncière. Elle compte 393 articles contre 228 pour l'ancienne, très inspirés de l'ancien Code Civil. Cette loi sera un pas important vers la réalisation du Cadastre (CN 100). Mais elle devra avant d'entrer en application être discutée et adoptée par l'Assemblée. Quant au cadastre, il faudra entre 15 et 20 ans, et des moyens humains et financiers impor-

tants pour le réaliser.

RAC : en survie

Si *Royal Air Cambodge* ne peut pas tenir les liaisons aériennes ni les horaires prévus, c'est parce que faute de moyens financiers la compagnie a dû rendre un de ses trois ATR en location. La liaison Siem Reap - Battambang est provisoirement suspendue, la fréquence des liaisons Phnom Penh - Battambang diminuée : 3 vols par semaine au lieu de 6. "Nous laissons provisoirement la concurrence remplir le cré-

neau" (*President Airlines*, qui assure Phnom Penh - Battambang une fois par semaine).

"Nous sommes en conditions de survie", dit-on à RAC, nous ne pouvons conserver que la liaison la plus rentable, Phnom Penh - Bangkok.

coupes de bois

Une fois de plus - la cinquième ? - le ministère de l'Agriculture a interdit les coupes d'arbres illégaux, le stockage, le transport et la vente du bois. Stopper les coupes illégales est

rieur et de stabiliser le cours des devises, les politiques budgétaires et monétaires ont été durcies pour diminuer la demande intérieure et rétablir la confiance extérieure.

Ces mesures de stabilisation macro-économiques traditionnelles ont été assouplies par la suite, notamment sur le plan du déficit budgétaire admis, pour atténuer la détresse sociale provoquée par la crise.

D'autres dispositions d'ajustement structurel moins classiques ont également été demandées aux gouvernements concernés : restructuration et recapitalisation du secteur financier, durcissement du cadre prudentiel et renforcement des contrôles sur les banques, application de principes comptables conformes aux standards internationaux, modernisation du système juridique (droit de la faillite notamment).

Au surplus, une libéralisation plus grande des économies a été exigée : ouverture du secteur bancaire aux capitaux étrangers, suppression des monopoles et cartels divers, parfois liés aux pouvoirs en place, restructuration des grands groupes.

Les moyens financiers engagés par l'ensemble de la communauté internationale sont considérables : 17, 2 milliards USD pour la Thaïlande, 35 milliards USD pour l'Indonésie, 57 milliards pour la Corée.

les enseignements de la crise

Il existe un quasi-consensus aujourd'hui sur certains enseignements à tirer de la crise. Il est apparu qu'il convenait :

- d'adopter une *politique de taux d'intérêts et de taux de change* suffisamment flexible pour pouvoir être adaptée aux circonstances;

- d'*équibrer la politique économique*, ce qui signifie qu'il importe de ne pas se contenter de gérer prudemment les finances publiques mais aussi de mener une politique monétaire restrictive le cas échéant afin d'éviter une croissance trop rapide du crédit ainsi qu'une

la crise financière

hausse trop vive du prix des actifs;

- de *mieux surveiller le secteur bancaire* en durcissant les règles prudentielles, en renforçant les contrôles sur place par des inspecteurs indépendants, compétents et rigoureux;
- d'*instaurer des systèmes de garantie de dépôts* de nature à renforcer la confiance des épargnants et d'éviter les phénomènes de panique bancaire;
- de *rendre beaucoup plus transparent le fonctionnement des économies* (1) ce qui implique notamment une amélioration des systèmes comptables et juridiques, une diffusion plus large et plus exacte des informations micro et macro-économiques, la nécessité d'être en conformité avec les standards internationaux dans ce domaine;

- d'*équibrer l'ouverture des pays aux flux de capitaux* en privilégiant les flux à long terme, en particulier les investissements directs où l'entrepreneur, responsabilisé, apporte une part substantielle de fonds propres.

contrôler les changes ?

Le problème du contrôle des changes et du contrôle des mouvements de capitaux est quant à lui loin d'être tranché. D'éminents économistes sont pour, d'autres tout aussi éminents sont contre.

L'idée du contrôle des changes n'est pas nouvelle, elle remonte à Platon, père de l'étatisme. Inspiré par la cité de Sparte, Platon défendait l'idée selon laquelle l'inconvertibilité était un moyen de préserver l'autonomie de l'Etat des interférences de l'extérieur. Plus près de nous, en 1905-1906 le tsar

1) une plus grande transparence du côté des débiteurs doit amener les créanciers à mieux apprécier les risques de leurs investissements, d'où moindre comportement moutonnier. En cas de difficultés les créanciers pourront être davantage associés à leur résolution.

de la Banque Mondiale (CN 91 : "Forêts : le désastre est certain").

Un signe encourageant toutefois : le second Premier ministre a cette fois fortement appuyé l'interdiction avec un plan en quatre points : revoir les contrats de concession, arrêter les investissements dans le traitement du bois (scieries), reboiser les zones dévastées et préparer un décret sur la gestion des forêts.

Dans le même sens : la suspension du lieutenant-colonel Soeun

Nicolas II, par la mise en place du contrôle des changes, entendait limiter les mouvements de capitaux fébriles pour stabiliser le niveau des réserves de change et le cours de la monnaie. Décidément, on n'a rien inventé.

L'histoire et l'expérience ont montré que les contrôles des changes stricts n'ont pour la plupart pas été efficaces et qu'au contraire ils aboutissaient finalement à la contraction de la richesse du pays qui les avait instaurés. Il demeure que des versions minimalistes du contrôle des capitaux peuvent avoir des effets bénéfiques dans la mesure où il s'agit de surveillance prudentielle telle que le contrôle de l'exposition des banques au risque de change. L'instauration de réserves obligatoires à un taux élevé (cas du Chili) sur les capitaux à court terme à l'entrée peut également se révéler utile. Il demeure que les politiques visant à favoriser les investissements portefeuille sont certainement les plus adaptées. Au total, il importe certainement, d'une manière ou d'une autre, mais le problème n'est pas simple aujourd'hui compte tenu des outils informatiques dont disposent les opérateurs de marché, de réduire la "financiarisation" de l'économie mondiale qui est devenue manifestement excessive.

et maintenant ?

Faut-il être optimiste ou pessimiste à l'heure actuelle ? En fait l'économie mondiale paraît être à la croisée des chemins. Les programmes du FMI en Asie ont incontestablement produit des effets positifs (les cours des monnaies se sont d'ores et déjà redressés, les balances des paiements dégagent des surplus).

De surcroît, depuis le début du mois d'octobre, les dirigeants des grands banques centrales ainsi que les responsables politiques des pays les plus puis-

sants ont pris encore davantage conscience de l'extrême gravité de la situation (1) et ont pris plusieurs décisions importantes :

- au Japon, la Banque centrale qui avait déjà abaissé son taux de refinancement à un niveau extrêmement bas (0,25 %) a en outre manifestement décidé de monétiser l'économie de manière à stopper le processus déflationniste et à relancer le crédit. En d'autres termes, *il ne s'agit plus de limiter la création monétaire mais au contraire de la favoriser*;

- au Japon encore, un plan crédible de *restructuration du système bancaire* semble enfin avoir été mis sur pieds, avec une injection massive de fonds publics;

- aux Etats-Unis, la *Réserve fédérale a abaissé son taux de refinancement* de 0,5 % (2 fois 0,25 %) et fournit de la liquidité au système bancaire (la réserve fédérale a organisé le sauvetage du hedge fund LTCM pour prévenir tout risque systémique) - le Congrès américain a finalement accepté d'*accroître les ressources du FMI* à hauteur de la part demandée aux Etats-Unis, soit 17,9 milliards d'USD.

- les Etats-Unis et le FMI sont fermement décidés à *éviter que le Brésil et l'ensemble de l'Amérique latine entrent également en crise ouverte*, ce qui se traduirait par des dévaluations en chaîne et de nouvelles répercussions néfastes pour l'ensemble du monde.

tout dépend du Japon et du Brésil

L'évolution dans les prochaines semaines de la situation au Japon et en Amérique Latine sera déterminante pour la suite. En effet les pressions sur l'Asie et en particulier la Chine se sont notablement relâchées depuis plusieurs semaines grâce à la baisse du dollar qui a éloigné les perspectives de dévaluation de la monnaie chinoise.

1) la croissance mondiale prévue pour 1998 n'est plus que de 2 %, soit moins de la moitié de ce qui était anticipé voici un an.

A PROPOS ...

très problématique, faute de moyens matériels et humains, parce que les concessions sont distribuées sans discernement, que les contrôleurs ne sont ni armés ni payés suffisamment, que les villageois vivent en partie de la coupe de bois, que les routes tracées par les concessionnaires facilitent les coupes illégales, etc ... Le processus a été analysé notamment par *Global Witness* et les experts

Phandey, considéré comme l'un des principaux trafiquants de bois et de caoutchouc illégaux, le "seigneur du Mékong" comme le rapporte le *Phnom Penh Post* du 30.10. et jusqu'ici considéré comme "intouchable".

La volonté politique, au plus haut niveau, de combattre les trafics illégaux, longtemps demandée par le FMI, vient en tête des conditions d'un redressement, dans le rapport de la Banque Mondiale comme dans ceux de *Global Witness*.

cables de fibres optiques

Deux projets concernent le Cambodge :

- la *liaison Thaïlande-Cambodge-Vietnam*, financée par l'Allemagne, dont le maître d'oeuvre est *Alcatel Allemagne*, avance maintenant rapidement, nous confirme *LBL International*, qui réalise la section Phnom Penh - frontière thaïlandaise. Les conditions sont devenues raisonnables : une tranchée de 1 m de profondeur, à

(suite page 4)

Nouveaux hôtels à Siem Reap

Aux 945 chambres actuellement en exploitation à Siem Reap pourraient s'ajouter prochainement **998 chambres correspondant à 7 hôtels en construction** - ou à l'extension d'hôtels existants.

... et 1 388 en projet

1 388 chambres étaient d'autre part en projet, au 1er juin 1998, correspondant à 14 hôtels, soit extension d'hôtels existants (Grand Hôtel d'Angkor), soit projets nouveaux. Cela témoigne de la confiance générale des investisseurs dans le développement de Siem Reap.

permis de construire

Les hôtels déjà construits, en construction ou en projet sont très dispersés : de part et d'

autre de la RN 6, le long de la rivière de Siem Reap, le long de la route des temples, ... Un seul projet jusqu'à présent concerne la zone hôtelière.

Sur les 7 hôtels en construction, trois n'ont -selon nos sources- pas encore de permis de construire.

Les permis de construire sont délivrés soit par le Gouverneur, sur avis de l'APSARA, pour les projets de moins de 3000m², soit par le ministre chargé de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire M. Vann Molyvann, qui est aussi vice-Président de l'APSARA. Pour un projet très important, le permis de construire peut aller jusqu'en Conseil des Ministres. En principe les permis de construire ne sont pas délivrés par le ministère du Tourisme.

Pratiquement tous les hôtels - existants, en construction ou en projet - sont dans les zones définies comme "protégées" : 250 m de chaque côté de la route 6, et 500 m de chaque côté de la rivière de Siem Reap. Ce ne sont pas des zones inconstructibles, mais il y existe des conditions et des contraintes particulières.

Une difficulté vient de ce que les sous-décrets d'application n'ont pas encore été adoptés.

Dans un entretien de février 1996 (CN 46) S.E. Vann Molyvann nous disait :

"Il a été décidé que dans cette zone protégée [le long de la rivière], les hôtels ne dépasseraient pas 60 chambres, et qu'ils seraient limités en hauteur. Je souhaiterais d'autre part qu'il n'y ait pas de terrasses, mais des toitures (...). Ces projets [ceux de l'époque] prévoient 1000 chambres : c'est beaucoup trop. Attention au drainage, aux puits profonds, aux

effluents que ces projets impliquent. La cité hôtelière, où les infrastructures reviendront moins cher, est justement destinée à recevoir ces grands hôtels (...)".

Siem Reap, enclave de prospérité ?

Ce qu'on peut craindre pour le Cambodge, c'est que se développe à Siem Reap une sorte d'enclave active, voire prospère, vivant du tourisme généré par les temples d'Angkor, avec à terme un aéroport international y amenant directement les visiteurs. Dans le même entretien M. Vann Molyvann évoquait la nécessité de construire (vers 2005 ?) un nouvel aéroport "beaucoup plus loin à l'ouest" lorsque le nombre de visiteurs atteindrait environ 1 600 000. Déjà se développent les liaisons directes avec Bangkok : RAC a inauguré le 25 octobre sa liaison quotidienne (peut être de façon prématurée) qui s'ajoute à celle de Bangkok Airways.

Phnom Penh, son hôtellerie, ses restaurants, ses lieux de culture et de loisirs, ses voyageurs, transporteurs etc ... risquent de souffrir d'être ainsi court-circuités, tandis que ce sont les agences de voyage et transporteurs étrangers, notamment thaïlandais, les agences de voyage et les compagnies aériennes internationales qui profiteront de ce phénomène en "traitant" les voyageurs dès leur lieu d'origine.

Au Cambodge même, pour mieux profiter des ressources du tourisme, il est devenu urgent de mieux organiser et gérer Siem Reap / Angkor d'une part, et d'autre part de coordonner des efforts entre l'APSARA, la Province et l'administration centrale.

On risque sinon de voir s'organiser le "pillage" par les étrangers de la principale des ressources naturelles du Cambodge.

hôtels en construction

noms	capitaux	chambres	cat.	autorisation de construire	état des travaux
Royal Angkor Garden	Thaïlande	300	4	Min. du Tourisme 1. 1995	Gros œuvre
Garden Angkor	Cambodge	250	2	Gouverneur, 1996	Gros œuvre
Angkor Hotel		69	2	Gouverneur, 1997	Finition
Norkor Kokthlok (ext)	Cambodge	200	2	Gouverneur, 1996	Gros œuvre
Angkor Centuty		150	4		Gros œuvre
Angkor Reach		96			Gros œuvre
Seang Nam		53			Gros œuvre

hôtels en projet

noms	Capitaux	Chambres	Cat.	Permis de construire	état des travaux
Grand Hôtel (ext.)	Singapour	200	5	APSARA Janvier 1995	en attente
Novotel	France	150	3	-	en attente
Villa Apsara	Singapour	57	3	-	id
Diamond	Thaïlande	21	2	-	id
Imperial Angkor Palace	Thaïlande	300	4	APSARA Juillet 1998	fouilles en cours
Borey Angkor		66		-	en attente
Angkorvat Resort		160	4	-	id
Ho Siya Chen Sy		34		-	id
Hotel Performa		100		-	id
Pan Sea				-	id
"Dumez-GTM"				-	id
Khaou Chuly		160		-	id
Indochine Resort				-	id
Palais Angkor SA		200/300	4	-	id

A PROPOS ...

4m 50 de la route. Sur un total de 420 km, entre 70 et 80 km ont été réalisés de Phnom Penh vers Kompong Chhnang. L'opération, qui emploie environ 1000 personnes, devrait être terminée fin mars 1999. L'autre section, de Phnom Penh jusqu'au Vietnam, est réalisée par une entreprise cambodgienne.

- le grand projet *International Gateway* dit *Sea Me We 3* (South-EastAsia- Middle-East - Western Europe) qui consiste à

relier 70 pays par câble sous-marin pour environ 3 milliards de \$ (CN 89) : le Cambodge ne s'en retire nullement, contrairement à l'information parue dans le *Phnom Penh Post*, nous dit le contractant cambodgien *Khaou Chuly*. L'investisseur principal, américain, souhaite au contraire donner plus d'ampleur (téléphone mobile) à ce projet de 60 moi de \$.

erratum

Dans l'article sur les Finances du Cambodge et le Budget 1999 (CN 101), le nombre des fonc-

tionnaires est à corriger ainsi :

Policiers : environ 70 000

Militaires : environ 130 000

Civils : environ 150 000.

Soit un total d'environ 350 à 360 000 personnes.

D'autre part, les effectifs des enseignants sont bien d'un peu plus de 20% de ce total, mais ils ne

représentent que 10 % environ des dépenses budgétaires.

Cambodge Nouveau
Trimestriel
Politique, économique, financière

directeur de la publication **Cheav Savuth**
Rédacteur-en-chef **Alain Casquel**
Directeur commercial **Benoît Roch**
Impression CIC Centre Informatique du Cambodge

58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

CAMBODGE NOUVEAU

est vendu sur abonnement seulement
exemplaire gratuit sur demande

tel 023 214 610 mobile 012 803 410

Union Européenne : on continue

L'annonce quasi-officielle de la reconduction par l'Union Européenne de ses deux programmes majeurs PASEC (*Programme d'Aide au Secteur Educatif du Cambodge*) et PRASAC (*Programme d'Aide au Secteur Agricole du Cambodge*), pour 4 ans, a une signification politique importante : les Européens ne font pas dépendre leur aide au Cambodge de la formation d'un gouvernement ni des controverses sur les atteintes aux droits de l'Homme.

55 millions de dollars

7 millions d'ECU seront consacrés au PASEC, 39 millions au PRASAC, et 4 millions au Bureau de Coordination de Phnom Penh, soit environ 55 millions de dollars. Cependant "en cas de pépin,

nous devrions revoir notre politique, nous suivons la situation au Cambodge avec une extrême attention", nous a dit le 30 octobre M. Michel Caillouet, ambassadeur de la Commission Européenne pour la région. La stratégie de l'Union Européenne vis à vis du Cambodge, le PERC (Programme Européen de Réhabilitation du Cambodge, CN 17), définie en 1993, va prochainement être redéfinie pour les 4 années à venir.

ECHO : aide humanitaire

Volet nouveau de l'aide européenne, l'*Office Humanitaire de la Commission Européenne*, ECHO, qui intervient dans les situations de crise, ou en cas de désastres naturels, à travers des ONG spécialisées. Commencé en mars 1998 dans le nord et le nord-ouest du Cambodge dans les domaines de la

santé -appui aux structures locales : hopitaux, ..., réhabilitations de certaines infrastructures locales (chemins, pompes, ...), aide aux réfugiés et déplacés, déminage humanitaire, le premier programme de l'ECHO est sur le point d'être achevé.

Jusqu'à présent 6,5 millions d'ECU ont été dépensés.

En novembre sera prise par la Commission de Bruxelles, on l'espère, la décision de consacrer 3,5 millions d'ECU à un programme intérimaire qui permettra d'assurer sans rupture la liaison avec un "plan structurel" qui couvrirait la période mars - décembre 1999. Le Comité humanitaire de l'UE a déjà donné son feu vert.

et les droits de l'Homme ?

Pourquoi l'Union Européenne maintient-elle son assistance au Cambodge malgré les atteintes aux droits de l'Homme ? Première réponse : il faut poser la questions aux pays membres. Pour la Commission Européenne, elle n'y est nullement souligne M. Michel Caillouët. Au contraire, ce qui con-

cerne la Justice, la défense des droits de l'Homme fait partie de la stratégie de l'Union Européenne, et feront l'objet d'actions financées par l'UE. Dans le futur Accord de Coopération avec le Cambodge, qui n'est pas encore signé, l'article 1 porte justement sur les droits de l'Homme.

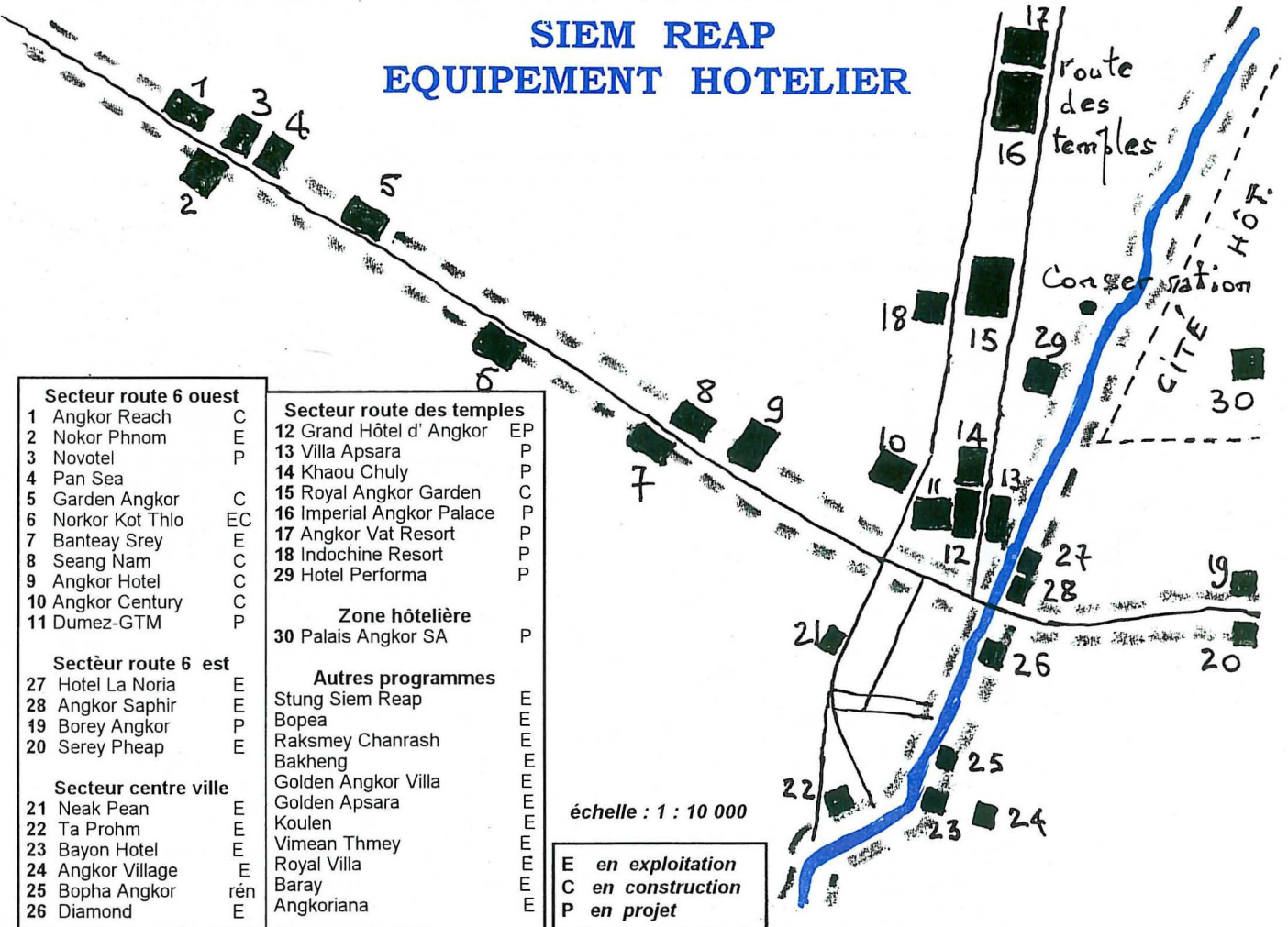
Il faut remarquer, dit M. Caillouët, que tous les programmes de l'Union Européenne sont en faveur des plus pauvres. Son aide n'est pas destinée aux gouvernements mais à la population.

Dans le cas particulier d'ECHO, ses actions sont réalisées par des partenaires, qui sont :

- des ONG européennes;
- des agences de l'ONU comme le PAM/WFP, l'OMS, l'UNICEF, ...;
- des organismes internationaux comme CARITAS, ...

La logique de cette coopération est en somme la même que celle de la France : c'est le Cambodge et sa population qui sont aidés, non le gouvernement.

SIEM REAP EQUIPEMENT HOTELIER



Retour sur les élections

une entretien avec **Peter Schier**
Fondation Konrad Adenauer au Cambodge

Je ne suis pas un "porteur de parole de l'opposition" comme on m'en a accusé. J'aurais fait les mêmes observations si les résultats des élections avaient été différents.

des élections justes, crédibles ?

Autant qu'on le sache, le vote lui-même, et le comptage des votes, l'ont été.

J'ajoute que, comme observateur de la Fondation Konrad Adenauer, j'ai été très impressionné, et même très ému, par le comportement des gens, la présence des électeurs bien avant l'ouverture des bureaux, par le magnifique travail qui a été effectué au niveau des communes. C'est au sommet qu'on n'a pas traité les problèmes comme il fallait.

Des élections justes ? Il faut voir la période qui a suivi le coup de juillet 1997, la centaine de meurtres avérés, la destruction du siège du Funcinpec, du bureau de Sam Rainsy, d'une partie de la radio de Son Sann, ... Ce coup était en fait dirigé contre Ranariddh, Sam Rainsy et Son Sann, qui n'ont eu ensuite que très peu de temps pour se préparer aux élections. Les chances n'ont donc pas été égales.

Après les élections d'autre part, les observateurs comme le JIOC ont trop vite donné leur accord aux résultats. Le NEC (Comité Electoral National) et le Conseil Constitutionnel auraient dû traiter les réclamations sérieusement. Sans doute pas les 800 qui ont été présentées. Il fallait se concentrer sur quelques-unes.

Il aurait fallu procéder à un recomptage non de 8 communes, mais de 50 par exemple, et publiquement. Faire concorder les bulletins de vote en présence des représentants des partis politiques et des observateurs locaux et internationaux. Réétudier la méthode d'allocation des sièges en fonction des votes.

Si on l'avait fait, je pense qu'on aurait pu éviter les manifestations et ce qui s'est ensuivi. Si on avait consenti ce petit effort pour répondre à l'opposition, on n'en serait pas là.

le changement de la formule de répartition

Il m'est impossible de dire si, sur cette question, il y a eu ou non volonté de tricherie. J'ai eu un doute lorsque, le 31 juillet, j'ai

constaté que le Comfrel, qui avait comme moi utilisé la "première formule", n'avait pas été averti qu'on en avait changé.

Selon la première formule, dite "de Balinsky-Young", on répartit les sièges, après calcul de la plus forte moyenne, en une seule étape. Selon la deuxième, dite "de Jefferson", on répartit étape par étape, siège après siège. La formule d'Hondt donne les mêmes résultats mais avec une opération beaucoup plus simple. Je ne comprends pas pourquoi on a choisi la méthode de Jefferson qui est assez compliquée. Mais peut-être quelque'un voulait pêcher en eau trouble ...

L'important est que les résultats sont différents. La seconde formule est plus avantageuse pour le parti gagnant.

Si l'on avait appliqué la première formule de répartition, le PPC aurait eu 59 sièges soit 5 de moins; le Funcinpec 44 soit 1 de plus; le Parti de Sam Rainsy en aurait eu 18 soit 3 de plus, et le Parti Démocratique Khmer aurait eu 1 siège.

Bien sûr le NEC avait le droit de choisir la formule. Mais il aurait dû prévenir. Rien ne signale le changement de formule entre le document qui était un "projet", avec la première formule, et le document suivant, définitif, avec la seconde. Le NEC n'a pas retrouvé les minutes de la séance où la décision de changer a été prise. On ne peut pas exclure l'hypothèse que, prévoyant qu'il allait arriver en tête, le PPC ait préféré la seconde formule.

De leur côté, les partis auraient évidemment dû vérifier le texte qu'on leur donnait. Ou bien ils ne l'ont pas lu, ou bien ils ont cru qu'ils gagneraient et profiteraient de la seconde formule.

En pratique, les choses se sont passées ainsi : l'expert canadien Theo Noël, chargé de trouver une formule de la plus forte moyenne selon les règles et procédures électorales, de son propre aveu non spécialiste de la question, avait d'abord choisi la première formule, lorsqu'un jour deux membres du NEC lui montrant un *Que Sais-Je ?* lui firent remarquer cette seconde formule et Theo Noël, conciliant, l'a inscrite. C'est ce qu'il a écrit lui-même.

Dans cette affaire, j'estime que les torts sont partagés mais que le NEC est le plus responsable. Il aurait dû être plus transparent. Prévenir du changement

de formule. Même le Comfrel n'était pas au courant ! Ensuite, ayant l'aval du JIOC et des autres observateurs, il s'est débarrassé trop vite des réclamations.

proportionnalité impossible

Sur le fond de cette affaire, il faut d'abord souligner que la fameuse règle des 40 = 40, c'est à dire 40 % des votes doivent correspondre à 40 % des sièges, au niveau de la Province, n'est pas applicable. Un exemple simple : lorsqu'une circonscription n'a qu'un siège (par exemple Kep), il est clair qu'un candidat peut être élu avec par exemple 45 % des votes, c'est à dire que 45 % des votes = 100 % des sièges. C'est vrai pour la plupart des circonscriptions, où il n'y a pas assez de sièges pour représenter exactement les suffrages.

Dans ces conditions, et comme aucune formule ne permet une parfaite proportionnalité, il fallait pour respecter au mieux le principe, choisir la formule de répartition la plus proportionnelle. C'est celle dite "de Sainte Laguë".

A défaut, la première formule, celle "de Balinsky-Young", est plus proportionnelle que la seconde, "de Jefferson" qui a été choisie.

Ma conclusion est qu'il existe de forts arguments juridiques en faveur de la première formule, et qu'on pourrait estimer la seconde non seulement illégale mais inconstitutionnelle. C'est aussi l'avis du professeur Umbach, grand expert constitutionnel d'Allemagne.

province et nation

Au passage, je tiens à dire que le reproche que m'a fait Me Say Bory dans son interview à *Cambodge Nouveau* (n° 99) d'avoir calculé la proportionnalité dans le cadre national alors que la loi stipule qu'elle s'applique au cadre provincial, n'est pas justifié. C'est bien dans le cadre de la circonscription de la province que j'ai fait ces calculs.

Pour constater la proportionnalité des différentes formules j'avais :

- Additionné tous les votes pour chaque parti politique dans le cadre national,

- calculé le pourcentage des votes nationaux pour chacun des différents partis politiques, et finalement

- comparé le pourcentage des votes nationaux avec le pourcentage des sièges obtenus.

C'est une méthode absolument correcte pour évaluer la représentativité d'un système électoral.

J'ai fait les calculs aussi dans le cadre national, mais à titre d'

exercice, sans publier les résultats. Ils seraient très différents. Selon que l'on choisit la première ou la seconde formule :

PPC	51 ou 55 sièges;
Funcinpec	39 ou 42
PSR	18 ou 19
KDP	3
Pen Sovann	2
petits partis	9 ou 6

Tout cela est pure hypothèse.

Mais j'insiste sur le fait que dans cette affaire je n'ai pas pris parti. Je n'ai soulevé ces questions que parce qu'il me semblait y avoir une contradiction avec les principes adoptés (la règle des 40/40 entre autres), et qu'il y avait manque de transparence.

Je rappelle que je suis probablement le seul étranger qui ait participé à la préparation des élections depuis le commencement, c'est à dire depuis août 1995. La Fondation Konrad Adenauer a publié sur ces sujets 9 livres et brochures, tirés à des dizaines de milliers d'exemplaires au total.

sortir de l'impasse

Il est très peu vraisemblable maintenant que l'on revienne sur la formule de répartition. Le PPC a refusé de changer, Hun Sen l'a dit également. Le Conseil Constitutionnel a refusé de traiter de la question. Et pourtant, comme je l'ai dit, il y a un problème constitutionnel, une contradiction avec la règle des 40/40 et avec d'autres ! Le comportement du Conseil Constitutionnel concernant la formule de répartition et les réclamations électorales est partisan et honteux.

Comment sortir de l'impasse maintenant ?

L'opposition n'est pas seule responsable du blocage actuel. A mon avis, il ne faut pas que le parti arrivé en tête traite les perdants comme des perdants.

Qu'il ait la majorité des ministères, oui, mais pas tous ! Au Cambodge, le vainqueur veut tout avoir, c'est un comportement féodal ! Le mot compromis existe-t-il en khmer ? Etre truqueur et méchant, c'est cela qui amène les tragédies.

A mon avis le PPC devrait cette fois abandonner la présidence de l'Assemblée, comme le Funcinpec l'avait fait en 1993. Chacun des deux grands partis devrait avoir la présidence et le contrôle de 4 Commissions, et le PSR d'une. Le premier vice-président de l'Assemblée pourrait être PPC et l'autre PSR. L'Assemblée doit refléter la décision des électeurs.

(suite page 8)

Accident de la route? Etes-vous assuré? Pas de problème appelez Indochine Insurance.



- Indochine Insurance offre :
- Automobile
 - Un service efficace et rapide
 - Des experts pour vous conseiller sur :
 - Evaluation des risques
 - Expertise des sinistres
 - Prévention
 - Motocyclette
 - Santé
 - Accident du travail
 - Aviation
 - Transport de marchandises
 - Assistance rapatriement, etc...

Notre gamme comprend :

- Tous risques chantiers
- Incendies et risques divers

 **indochine**
INSURANCE
FULL COVER, TOTAL CONFIDENCE

Indochine Insurance #55, Street 178, No Problem Park, Phnom Penh Tel. 428 905/368 050/428 513/982 474. Fax 428 338
Agent pour Assurances Générales de France (AGF) IART • American International Group (AIG) • The Cambodian National Insurance Company (Camnico) • Cigna • Journeyman Services • Lloyd's of London • SCOR Re • Sonnicheon Scandinavia Group (SSGI) • Willis Faber Dumas

Peter Schier

d'abord un programme

Plus important : puisque le PPC et le Funcinpec doivent coopérer, ils doivent d'abord se mettre d'accord sur un programme. Une fois le programme défini, qu'ils l'appliquent -et pas seulement si les étrangers paient !

Une façon pour le PPC de montrer sa bonne volonté aurait été d'accepter de changer la composition du Conseil Constitutionnel et du Comité Electoral National pour que ces deux institutions de l'Etat deviennent uniquement techniques, non

politiques, sans représentation des partis.

De leur côté les leaders de l'opposition devraient admettre que leur demande de changer Hun Sen n'est pas tenable. Ils devraient s'en tenir aux points où ils sont forts : le système de répartition et les plaintes qui ont été déposées.

Ils doivent se décider : veulent-ils ou non entrer dans le gouvernement ? Veulent-ils laisser le PPC changer la Constitution et gouverner seul pendant 5 ans ?

Et ils devraient à mon avis rentrer au Cambodge pour négocier.

La répartition des sièges : une fine manœuvre ?

La querelle sur le système de répartition des sièges à l'Assemblée est-elle encore d'actualité ?

Il faut le croire puisque, un peu avant que Peter Schier n'y revienne dans *Cambodge Nouveau*, Raoul Jennar consacrait 6 pages de son *CRC/F16* à combattre les arguments précédemment avancés notamment dans le *Phnom Penh Post* ("journal d'opinion anti-PPC" selon R. Jennar) du 21 août, par Peter Schier (qui selon lui "s'est fait en quelque sorte l'expert porte-parole des thèses de l'opposition").

Nos commentaires à ce sujet :

- **Sur le choix de la formule de répartition des sièges** : P. Schier et R. Jennar sont d'accord : le Comité Electoral National avait le droit de choisir la formule de répartition des sièges.

Cependant, en défendant la formule choisie par le CEN (elle limite la multiplicité des petits partis, elle a "tenté de concilier la plus honnête représentation de la volonté populaire avec le maximum d'efficacité nécessaire"), R. Jennar ne réfute pas l'argument de P. Schier : puisqu'on devait selon la Constitution s'approcher autant que possible de la stricte proportionnalité, de la règle des 40/40, c'était la première formule qui était la plus indiquée.

- **Sur le changement de formule** : là il semble que l'on puisse discuter à perte de vue. A notre avis, les torts du CEN et des partis d'opposition sont partagés : les uns n'ont pas dit, les autres n'ont pas vu.

La question à notre sens principale : y a-t-il eu lors du changement de formule volonté de manoeuvre ? reste sans réponse. Les circonstances du changement rapportées par P. Schier dans son interview ci-

dessus, semblent traduire plutôt une certaine légèreté, de la part du NEC comme dans les partis d'opposition, qui ne l'ont pas vu, ou qui n'y ont attaché aucune importance (Sam Rainsy dans le *Cambodia Daily* du 24 juin).

Mais quand R. Jennar écrit : " (...) nul ne peut accuser le NEC d'avoir choisi une formule dans le but de favoriser le PPC puisque personne le 29 mai ne pouvait prévoir quel parti serait, deux mois plus tard, le bénéficiaire de son application", on peut soutenir que si, justement, le PPC avait alors acquis la quasi-certitude qu'il arriverait en tête aux élections, comme le montraient les sondages publiés par *Cambodge Nouveau* début mai (n° 92). On a prêté bien peu d'attention à ces sondages à l'époque, parce qu'on les croyait biaisés par le PPC. Les médias ont préféré et publié à l'envi les sondages Ifrassorc plus favorables à Sam Rainsy.

Justement si : ayant acquis la conviction de son succès, le PPC (qui a toujours eu plusieurs longueurs d'avance sur les autres partis et, disons-le, sur la plupart des observateurs), a pu donner à la balle cette très légère modification de trajectoire, cet obscur changement de formule que personne n'a vu, qui n'est pas une tricherie, qui s'est traduite par 5 sièges de mieux, 5 sièges que l'on peut considérer comme la récompense méritée de ceux qui ont mieux prévu et mieux joué.

- **fin de l'affaire ?** "En prêtant serment collectivement le 24 septembre, écrit R. Jennar, les élus ont accepté la répartition des mandats telle qu'elle résulte du scrutin".

Sur ce point du moins, tout le monde est-il d'accord ? **C.N.**

attention : ce numéro est le dernier que vous recevrez gratuitement

CAMBODGE NOUVEAU

Politique - Economie - Finances

COMMANDE D' ABONNEMENT

Nom

Adresse

s' abonne à CAMBODGE NOUVEAU pour une durée de (cocher SVP)

- 3 mois (ou six numéros) 60 US\$
 6 mois (ou 12 numéros) 115 US\$
 12 mois (ou 24 numéros) 200 US\$

24 envois par avion ajouter
Asie \$20 Europe \$30
Amériques \$45

date

signature

- envoyez-moi une facture au reçu de ce bulletin envoyez-moi un reçu

* nos abonnés bénéficient d' une réduction de 10 % sur tous nos tarifs de publicité

Pour vous abonner, vous pouvez

- nous téléphoner au 012 803 410, nous viendrons dans vos locaux
- poser ce bulletin d' abonnement et le règlement à BP 836, Poste centrale
- venir à nos bureaux, 58 rue 302 (entre le bd. Monivong et la rue 63)
(téléphoner auparavant)

de l' étranger : libeller le chèque soit en US\$ soit de préférence en FF au nom de

Alain Gascuel - Cambodge Nouveau

le joindre au bulletin d' abonnement et l' adresser à

CAMBODGE NOUVEAU
BP 836
Phnom Penh, Royaume du Cambodge

CAMBODGE NOUVEAU

58 rue 302, Phnom Penh, Royaume du Cambodge - BP 836 - tel 012 803 410
adresse e-mail Cambodge.Nouveau@forum.org.kh

CAMBODGE NOUVEAU

Politique Economie Finances

Octobre 1998

Créée en février 1994, la Lettre d' Informations CAMBODGE NOUVEAU est destinée à répondre à une demande croissante d' informations précises et fiables concernant le Cambodge.

Objectifs : aider les responsables établis au Cambodge, appartenant au secteur public comme au secteur privé, tant étrangers que Cambodgiens, en les informant sur des réalités rapidement changeantes; aider les investisseurs à pénétrer ce pays très mal connu à l' étranger; constituer un lien entre le secteur public et le secteur privé; entre le Cambodge et l' étranger.

Les lecteurs de Cambodge Nouveau : les responsables d' entreprises établies au Cambodge; les responsables cambodgiens jusqu' au plus haut niveau; les organismes, gouvernementaux ou non, qui travaillent au Cambodge ou qui ont des relations avec ce pays; les entreprises qui souhaitent s' établir au Cambodge; les étudiants, etc ... Après plus de 4 ans d' existence, CAMBODGE NOUVEAU compte parmi ses abonnés la plupart des responsables cambodgiens et étrangers, entreprises établies au Cambodge, Ministères, Députés, Ambassades, ONG, Ecoles de Journalisme, Instituts de Recherche, Centres de Documentation, étudiants, particuliers, etc ... Son audience augmente régulièrement, tant au Cambodge qu' à l' étranger.

Présentation : 8 pages de format 21 x 29,7. Noir + 1 couleur , bleu et vert en alternance.

Périodicité : bi-mensuel (chaque année, en février, un Index de tous les articles parus).

Contenu :

- *un bref éditorial*, qui donne le climat : politique, psychologique, tel qu' il est recueilli auprès des responsables, ou de l' opinion en général, ou comme le voit **Cambodge Nouveau**.
- *des interviews exclusives* de hauts responsables cambodgiens, qui permettent de connaître en profondeur, de façon sincère, nuancée, les différents courants de la vie politique du Cambodge.
- *des enquêtes*. Exemples : l' exploration pétrolière; l' hévéaculture; les salaires; le budget; l' immobilier; les échanges extérieurs; l' enseignement; la fiscalité; la confection; les routes; l' électricité; les nouveaux investissements; le tourisme; les transports; urbanisme et aménagement du territoire; la presse; barrages et irrigation: ... En politique étrangère : l' intégration dans l' ASEAN; l' aménagement du Bassin du Mékong ... La collection de **Cambodge Nouveau** constitue une sorte d' encyclopédie devenue indispensable pour avoir une connaissance approfondie, objective, du Cambodge réel.
- *des statistiques. des graphiques. des cartes ...*
- *très fréquemment. courts entretiens :* la conjoncture vue par les chefs d' entreprise.
- *documentation de base :* nouvelles lois et règlements, agréments d' investissements nouveaux ...
- *des nouvelles brèves :* informations pointues, souvent exclusives, concernant la politique et le monde des affaires.
- *une rubrique* livres et médias
- *des tribunes libres. des opinions.* ... **Cambodge Nouveau** est indépendant !

POUR VOUS ABONNER : VOIR AU VERSO